

SYndicat MIxte des rivières du SOrnin et de ses Affluents 321 rue de Marcigny – 42720 POUILLY SOUS CHARLIEU

Tél.: 04.77.60.97.91 www.symisoa.fr

# COMITE SYNDICAL DU 25 FEVRIER 2021 A 14H à Pouilly/Charlieu

# **COMPTE RENDU**

Date de convocation : 16/02/2021

Lieu : Salle des fêtes de Pouilly/Charlieu

Membres présents (9):

Pierre AUVOLAT (Communauté de Communes du canton de Semur en Brionnais)

Michel LAMARQUE (Charlieu Belmont Communauté)
Guillaume DESCAVE (Charlieu Belmont Communauté)
Jean LABOURET (suppléant) (Charlieu Belmont Communauté)

Fabrice DEJOUX (Communauté de Communes La Clayette Chauffailles en Brionnais)

Jean FARIZY (Communauté de Communes La Clayette Chauffailles en Brionnais)

Gérard PEGON (Communauté de Communes du canton de Semur en Brionnais)

Christian GILGENKRANTZ (Communauté de Communes Saône Beaujolais) Sylviane TERNISIEN (Communauté de Communes Saône Beaujolais)

Excusés:

Hervé CARDON (Communauté de Communes La Clayette Chauffailles en Brionnais)
Christian LAVENIR (Communauté de Communes La Clayette Chauffailles en Brionnais)
Gilles LUCARELLA (Communauté de Communes La Clayette Chauffailles en Brionnais)

Colette LEBEAU (Charlieu Belmont Communauté)
René VALORGE (Charlieu Belmont Communauté)
Jérémie LACROIX (Charlieu Belmont Communauté)
Gérard SIMOND (suppléant) (Charlieu Belmont Communauté)

Autre(s) présent(s):

CHENAUD Fabrice (Charlieu Belmont Communauté)

DECHAVANNE Céline (Directrice – SYMISOA)

M. LAMARQUE dresse la liste des excusés puis aborde l'ordre du jour.

# 1- Approbation du compte-rendu du 28 janvier 2021

Le compte-rendu n'appelle aucune autre remarque.

## Le compte-rendu du 28 janvier 2021 est adopté à l'unanimité.

# 2- Rapport d'activité 2020

Le rapport d'activité 2020 est présenté en séance.

Il amène une question de M. GILGENKRANTZ (délégué CCSB et maire de Propières), qui indique que 2 ponts communaux sur le Sornin dans sa commune sont en mauvais état. Au regard des travaux réalisés par le SYMISOA à Belmont en 2020, il souhaite savoir si le SYMISOA pourrait intervenir pour la reprise de ces ouvrages. Il est précisé que le SYMISOA ne peut intervenir que dans un objectif de restauration de la continuité écologique ou de gestion du risque inondation (compétence GEMAPI), et que le compétence voirie (état des ouvrages) reste à la charge de la commune ou de la Communauté de communes si cette dernière s'est vu transférer la compétence voirie.

En l'occurrence, il conviendra de se rendre sur place pour évaluer l'état des ouvrages et leurs impacts sur le cours d'eau.

Le rapport d'activité est disponible sur le site internet du SYMISOA, et peut être largement diffusé.

## Le comité syndical prend acte du rapport d'activité 2020.

## 3- Compte administratif 2020

Le compte administratif 2020 est parcouru en détail (cf document annexé au compte rendu).

Le compte administratif laisse apparaître les résultats suivants :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses :	577 394.09	538 686.51
Recettes:	601 662.05	455 125.25
Résultat de l'exercice 2020 :	24 267.96	-83 561.26
Rappel du résultat de l'exercice 2019 :	365 683.28	113 208.15
Part affectée à l'investissement 2019 :	0.00	
Résultat de clôture 2020		
tenant compte du résultat 2019 :	389 951.24	29 646.89
Reports en dépenses (RAR 2020) :		99 100.21
Reports en recettes (RAR 2020):		222 530.12
Résultats de clôture réels :	389 951.24	153 076.80

## Le compte administratif 2020 est adopté à l'unanimité des présents.

## 4- Affectation des résultats

Il est proposé d'affecter les résultats de la manière suivante :

- Report à nouveau de 389 951,24 € à la section de fonctionnement recettes au compte 002.
- Report à nouveau du résultat de clôture de la section d'investissement, soit 29 646,89 euros à la section d'investissement recettes au compte 001.

#### Cette affectation des résultats est adoptée à l'unanimité des présents.

# 5- Compte de gestion 2020

Le compte de gestion 2020 établi par Madame la Trésorière est conforme au compte administratif qui vient d'être adopté.

#### Le compte de gestion 2020 est adopté à l'unanimité des présents.

# 6- Budget 2021

La proposition budgétaire est présentée en détail aux délégués (cf. document annexé au compte rendu).

Elle s'établit globalement ainsi :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	946 390,93 euros	946 390,93 euros
Investissement	1 610 375,36 euros	1 610 375,36 euros
TOTAL	2 556 766,29 euros	2 556 766,29 euros

#### Les délégués adoptent le budget 2021 à l'unanimité.

# 7- Echanges sur la réflexion à mener concernant la gestion de la ressource en eau

Au regard effets du changement climatique, et notamment des épisodes de sécheresse récurrents, il y a nécessité de lancer une réflexion locale sur la gestion de la ressource en eau et l'adaptation du territoire au changement.

En termes de contenu, cette réflexion doit s'appuyer à la fois sur un travail d'étude (état de la ressource et des usages, prospective sur les besoins et l'impact du changement climatique), et sur un travail de concertation locale forte avec l'ensemble des acteurs. Elle peut s'inscrire dans un PTGE (projet de territoire de gestion de l'eau (PTGE), tel que défini dans la circulaire du 7 mai 2019).

Les éléments issus de cette réflexion pourraient servir de base au programme du futur contrat de rivière.

Des échanges ont lieu sur cette question :

- M. CHENAUD indique que Charlieu Belmont Communauté réfléchit à une étude sur ce sujet à l'échelle de son territoire. Il s'inquiète de la multiplication des études, à différentes échelles, et indique que l'échelle du bassin versant lui paraît appropriée. Il souhaite une rencontre rapide des élus du territoire (Communautés de communes situées sur le bassin du Sornin) sur ce sujet.
- M. AUVOLAT précise qu'il pense que les Départements et les commissions agricoles des communautés de communes doivent être associés.
- C. DECHAVANNE indique que le préfet de Saône et Loire a organisé la semaine précédente une réunion sur cette question, qu'il pousse les syndicats de rivière à lancer cette démarche à l'échelle des bassins versants, et qu'il suggère une réflexion commune avec le bassin de l'Arconce.
- Globalement, les délégués présents demandent à ce qu'une réunion de concertation soit organisée assez rapidement avec les présidents des communautés de communes du bassin versant du Sornin (CC La Clayette Chauffailles, CC Saône Beaujolais, CC Semur en Brionnais et CC Charlieu Belmont), les conseillers départementaux du secteur, et éventuellement les représentants du SMAAA (Syndicat de rivière de l'Arconce).

## 8- Demande de subvention LEADER

Dans le cadre du projet de restauration du Bézo et de la digue à Charlieu, un parcours de découverte est prévu (boucle piétonne d'environ 2km). Cette partie du projet, chiffrée à 119 937€HT au stade esquisse (ce montant intègre la création du cheminement, les clôtures, les plantations d'arbres fourragers et fruitiers et les supports pédagogiques et signalétiques), est éligible au financement LEADER (taux de subvention : 64%).

Le LEADER intervient ici au titre de l'appui à la filière agricole locale (concilier production agricole et préservation de la ressource en eau et de la biodiversité, tester des aménagements et des pratiques pour améliorer la résilience de l'agriculture locale face au changement climatique, promouvoir l'agriculture locale auprès des riverains et des visiteurs).

Il convient de prendre une délibération pour solliciter le soutien du programme LEADER sur ce projet.

## Les délégués approuvent à l'unanimité la demande de subvention LEADER.

9- Parution du guide « aménager mon jardin d'agrément au naturel »

La version numérique est accessible sur le site du SYMISOA : http://www.symisoa.fr/fr/actualite/8426

La version papier est maintenant disponible : les délégués présents se répartissent des exemplaires pour leur commune. La diffusion auprès des autres communes se fera via les communautés de communes.

## 10- Questions diverses:

- Equipe rivière : Information sur les travaux en cours

L'équipe réalise en ce moment des travaux d'entretien des secteurs clôturés sur le Bézo. Elle a également réalisé des interventions post crue sur certains ponts de l'axe Sornin.

- Information sur l'avancement du projet de restauration de la continuité du Botoret au niveau de la buse métallique à l'entrée de la ZI de Chauffailles

Les scénarios d'aménagement ont été présentés en mairie de Chauffailles, et à la Communauté de communes. Les élus sont favorables au scénario le plus ambitieux (remplacement de la buse métallique par un pont à fond libre + restauration de la rivière en amont du pont). Ils souhaitent par ailleurs y intégrer un cheminement piéton et une passerelle (la commune lance une étude sur le cheminement et la passerelle) : les travaux sont ainsi envisagés en 2022.

- Projet Bézo : proposition d'une soirée de sensibilisation sur le lien entre état des sols et taux de nitrates dans les rivières (Collectif Transmission du Savoir)

Dans le cadre de la démarche de dialogue territorial autour du projet Bézo à Charlieu et de la participation du Collectif Transmission du Savoir qui s'y implique, Gérard Ducerf propose l'organisation d'une conférence sur le lien entre l'état des sols et le taux de nitrates dans les rivières.

Les délégués sont intéressés par cette proposition, mais étant donné le contexte sanitaire actuel, ils souhaitent que cette soirée soit organisée quand la situation rendra possible l'organisation d'évènement rassemblant du public.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16H3O.

Compte rendu affiché le :

